



Prolactin'
Association loi 1901
21 rue Louis
94260 Fresnes

Bonjour,

Vous souhaitez adhérer à Prolactin', soyez le bienvenu.

Qui peut devenir membre de Prolactin' ? Tout consultant en lactation à jour de sa certification ou recertification IBCLC, travaillant en tant qu'indépendant ou souhaitant s'installer, et qui adhère aux principes de fonctionnement et aux statuts de l'association.

Nous vous proposons deux formules d'adhésion :

- membre simple : vous pouvez participer à toutes les instances de l'association.
Montant de la cotisation : 15€
- membre actif : vous pouvez participer à toutes les instances de l'association et vous bénéficiez nominativement des services de promotion proposés par Prolactin'.
Montant de la cotisation : 30€

Pour adhérer, merci de remplir le formulaire ci-joint, de signer les principes de fonctionnement, de les joindre ainsi que votre règlement par chèque à l'ordre de Prolactin' à :
Véronique Darmangeat, 17 rue Albert Bayet, 75013 Paris.

ADHESION

O Je cotise comme membre simple, je signe les principes de fonctionnement et je joins un chèque de 15€

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

e-mail :

O Je cotise comme membre actif, je signe les principes de fonctionnement et je joins un chèque de 30€

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E-mail :

Mes coordonnées telles que je souhaite les voir apparaître sur le site (section visible par le public) :

Téléphone professionnel :

E-mail :

Site web :

Couverture géographique :

Je propose les prestations suivantes :

- Suivi mère-enfant à domicile
- Suivi mère-enfant au cabinet
- Séances d'information sur l'allaitement maternel au cours de la grossesse
- Groupes de parole
- Formation de professionnels de santé
- Accompagnement de toutes les structures dans leur action concernant l'allaitement maternel

Date :

Signature de l'adhérent :

Principes de fonctionnement

En adhérant à l'association PROLACTIN', les membres s'engagent à manifester dans leur pratique les points suivants :

1. Coopération et partage

- Favoriser le partage des connaissances, de l'information et des ressources dans un esprit de reconnaissance de la contribution de chacun.
- Manifester de la confiance dans les compétences et les capacités de chacun par la coopération, notamment transverse.
- Encourager l'ouverture d'esprit et la diversité des pratiques.
- Travailler dans la transparence et déclarer tout conflit d'intérêts.

2. Écoute et respect

- Manifester écoute et dialogue dans le respect mutuel des valeurs et croyances de chacun.
- Favoriser la régulation des conflits par des méthodes sans violence.

3. Apprendre

Approfondir ses pratiques professionnelles et étendre ses réseaux en fonction de sa propre spécificité, en prenant également en compte la notion de diversité culturelle.

4. Organisation

- Délibérer et prendre les décisions au niveau local en représentant les parties concernées pour éviter la centralisation.
- S'organiser librement à tous niveaux, objectifs ou toutes activités, dans le respect de la charte.

5. Développement durable

Favoriser les pratiques qui soutiennent le développement durable.

6. Responsabilité

- Être responsable vis-à-vis de la santé financière de l'association.
- Participer financièrement à l'association en fonction de ses capacités.

Date :

Signature de l'adhérent